

## Réponse à un médecin « piqué au vif » au sujet de la vaccination...

Cher Monsieur,

Votre réponse (\*) comporte beaucoup d'inexactitudes et autres affirmations péremptoires. Et il se trouve que le temps où les gens croyaient les affirmations des médecins sur base de leur seul titre touche de plus en plus à sa fin.

Voici quelques éléments de réponse qui démentent complètement le bienfondé de vos propos :

**\* Il existe des centaines de publications scientifiques accablantes sur les risques graves possibles des vaccins mais il y a un tabou médico-commercial énorme au sujet des vaccins** avec des mécanismes divers qui sont mis en œuvre pour tenter d'étouffer systématiquement dans l'œuf la moindre émergence d'une controverse, même si totalement justifiée en matière de sécurité vaccinale. Parmi ces mécanismes, on retrouve la privation de crédits de recherche à certains chercheurs dérangeants ; le financement en masse par les pharmas d'études bâclées destinées à faire contrepoids (quantitativement parlant) à d'autres études dérangeantes mieux conçues méthodologiquement ; l'interdiction de conférence de presse (comme par exemple le Pr Tardieu, interdit de conférence de presse selon Libération du 14 octobre 2008 parce que son étude avait eu comme seul tort de montrer un sur-risque de scléroses en plaques chez les enfants ayant reçu le vaccin contre l'hépatite B. )

Pas moins de 5 études scientifiques plaident en faveur d'un **lien de causalité** entre vaccin anti-hépatite B et sclérose en plaques par exemple

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-sclerose-en-plaques-la-ligue-belge-se-moque-t-elle-du-monde-au-sujet-du-vaccin-hepatite-b-112973803.html>

(pour la petite info, selon le rapport Dartigues, le vaccin anti-hépatite B est un des médicaments les plus grands pourvoyeurs d'effets secondaires de toute l'histoire française de la pharmacovigilance !)

**\* Vos affirmations sur l'indépendance du Lancet sont elles aussi à revoir, vous avez visiblement dû manquer un épisode.** Voyez ici, partenariats de « formation continue » entre Merck (fabricant mondial de vaccins) et Le Lancet ainsi que le BMJ....

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-le-british-medical-journal-bmj-et-le-lancet-lies-a-merck-par-des-partenariats-de-formation-continue-68864288.html>

Ne manquez pas non plus cet article sur la Science prostituée et celui-ci sur le rôle et ici sur la question de la confiance aveugle dans les experts.

**\* Sur l'aluminium vaccinal, vos affirmations n'ont aucune validité tout simplement parce que vous n'avez aucune preuve de ce que vous avancez.** Et c'est d'ailleurs si vrai que le Dr Nathalie Garçon, responsable du Centre mondial des adjuvants de la firme GSK (qui fabrique des vaccins que vous avez déjà sûrement injecté à vos patients) déclarait, nous citons en 2002 dans un workshop aux USA sur les adjuvants :

*"En réalité, le seul adjuvant [aluminique] autorisé pour la consommation humaine, est le plus empirique. Personne ne sait comment il fonctionne, personne ne connaît sa biodistribution. [...] En fait, je crois que si l'aluminium arrivait maintenant, il ne serait pas accepté."* [cf page 220 : <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/NATHALIE-GARCON--ADJUVANTS.pdf> (p 220)]

Le neurologue canadien Chris Shaw a mené des études sur les souris en leur injectant des vaccins avec des doses d'aluminium proportionnellement à leur poids et qu'a-t-il constaté sur base d'un suivi de 20 semaines ? Des augmentations importantes de l'anxiété (28%), des déficits de mémoire (41 fois plus d'erreurs que dans le groupe témoin) et 20% d'allergies de la peau en plus mais surtout, des prélèvements de tissus effectués sur les souris sacrifiées ont montré une nécrose des cellules nerveuses : dans la zone contrôlant le mouvement, 35% des cellules étaient détruites.

<http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Juin-2013/Shaw--aluminium---motor-neurone-death-in-mice.pdf>

Comment en est-on arrivé là ? Parce que contrairement aux études officielles que vous semblez considérer comme valides, on a ici suivi les souris sur un temps suffisant (tout ceci montre donc le peu de fiabilité à accorder aux essais cliniques de vaccins qui ne suivent les effets secondaires parfois que quelques jours ou semaines). L'aluminium vaccinal migre notamment au cerveau sans jamais pouvoir en ressortir. Dans cette compilation documentaire du Dr Pilette sur l'aluminium, vous trouverez plus de 1700 références bibliographiques scientifiques sur les dangers de cette substance

(substance qui n'a pas la même toxicité ingérée qu'injectée, le filtre digestif étant reconnu habituellement comme un facteur protecteur par les toxicologues compétents.)

<http://ddata.over-blog.com/xxxvyy/3/27/09/71/Aluminium-des-vaccins--Dr-Jean-Pilette-.pdf>

\* **Sur la sécurité des vaccins en général, nous vous renvoyons à votre affirmation selon laquelle « Faire confiance à une «thérapie» dont on en sait même pas comment elle fonctionne, c'est assez Moyenâgeux comme raisonnement ! » sur base des déclarations du Dr Jean-François Saluzzo, chef de la production des vaccins viraux chez Sanofi Pasteur et également consultant pour l'OMS qui avouait dans un cours de vaccinologie en ligne qu'ils ne savent pas comment marchent les vaccins et que si on veut développer d'autres vaccins dans le futur, il faudra commencer par étudier le système immunitaire. »**

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-dr-saluzzo-de-sanofi-pasteur-on-ne-sait-pas-comment-marchent-les-vaccins-114130498.html>

Donc vous prétendez ici savoir avec assurance ce que les experts les plus officiels qui soient et qui sont vraiment « à la source » n'ont jamais su ? Vous contestez aussi l'affirmation issue du traité d'immunologie fondamentale et appliquée de Roitt, Brostoff et Malle selon laquelle « **"Nous ne connaissons pas les fonctions effectrices qui constituent le mécanisme de protection normale contre les infections virales chez l'homme. Il existe toujours le danger d'activer des fonctions effectrices inappropriées provoquant des maladies plus sévères et un état immunopathologique."** ??

\* **Si vous voulez de l'Evidence Based Medicine, vous devriez vous indigner que les vaccins ne soient pas évalués contre de véritables placebos (= biais majeur !!!) dans le volet « tolérance » des études.** Comparer des vaccinés à des gens ayant déjà reçu d'autres vaccins, c'est biaiser la comparaison à la base. Etrange que cela ne vous saute pas aux yeux !

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-vaccins-le-vrai-scandale-des-faux-placebos-97058382.html>

**Vous devriez aussi vous inquiéter que les vaccins ne soient pas évalués quant à leur potentiel cancérigène** (contrairement aux autres médicaments et même aux cosmétiques qui eux ne sont jamais obligatoires). Comment pouvez-vous scientifiquement et éthiquement justifier ce fait alors que les vaccins contiennent pourtant plusieurs composants qui sont des cancérigènes certains (de classe I) comme par exemple le formaldéhyde et aussi que l'on administre ces produits dès le plus jeune âge, de façon répétée au cours de la vie à des gens qui sont en bonne santé mais aussi à des gens au sortir de chimios par exemple ? **Avez-vous peur de la Science, peur de trouver qu'un acte que vous avez préconisé et effectué peut se révéler cancérigène ?**

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-tous-les-vaccins-sont-experimentaux-voici-pourquoi-118489412.html>

**Vous devriez aussi vous alarmer de l'absence d'analyses pharmacocinétiques consistant donc à évaluer le devenir des divers composants des vaccins une fois injectés** (comment ils se diffusent dans le corps, où et combien de temps vont-ils se stocker, comment sont-ils métabolisés puis éliminer et par quelle voie ?). Pour les vaccins, là aussi contrairement aux autres médicaments, on ne procède pas à ces analyses, ce qui empêche donc de savoir où vont se loger les composants toxiques des vaccins et tous les dégâts cellulaires à priori insoupçonnables dont ils peuvent être la cause !

Vous savez, des scientifiques ont de façon répétée tiré la sonnette d'alarme sur la toxicité sous-estimée de substances à soi-disant « faible dose ». Une exposition précoce à divers produits chimiques prédispose à l'apparition différée (à l'âge adulte) de maladies chroniques graves. Quid aussi des effets transgénérationnels de toute cette avalanche de produits chimiques (on voit les maladies dites « orphelines » exploser mais vous n'avez aucun élément de preuve pour exclure à ce niveau la moindre responsabilité de cette véritable folie vaccinale depuis des décennies et qui va en s'accroissant au fil du temps)

Sources ici :

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-sante-on-sous-evaluerait-la-toxicite-de-certaines-molecules-chimiques-102508614.html>

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-pollutions-diverses-et-vaccins-periodes-pre-et-post-natales-tres-fragiles-105357756.html>

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-heritage-incertain-effets-transgenerationnels-des-expositions-a-divers-produits-chimiques-y-compris-120889849.html>

\* En Belgique, il y a une **loi sur les droits du patient du 22 août 2002** qui impose aux médecins (que cela leur plaise ou non) de fournir une information suffisamment complète, loyale et claire et en temps

opportun sur les bénéfices comme sur les risques et les alternatives d'un traitement proposé. Cela s'appelle le droit au **consentement libre et éclairé**. Dans la situation des vaccins et compte tenu des carences méthodologiques abyssales dans l'évaluation officielle de ces produits, l'éthique et la déontologie médicale mais aussi le droit imposent aux praticiens de signaler l'ampleur des inconnues aux patients quant au volet « risques » du ration bénéfices/risques car oui, la vaccination n'a jamais été évaluée scientifiquement au cours de l'histoire et par conséquent, toute affirmation selon laquelle « les bénéfices l'emportent largement sur les risques » n'a que des fondements purement idéologiques mais aucunement scientifiques.

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2002082245&table\\_name=loi](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2002082245&table_name=loi) (cf article 8 de la loi sur le droit au consentement libre et pleinement éclairé.)

Ne pas signifier aux patients les risques graves ou désinformer le patient peut coûter des sanctions juridiques. Un médecin français a déjà été condamné à verser 3000 euros à un patient pour ne pas l'avoir informé du risque grave possible qu'est la sclérose en plaques. Le juge a considéré qu'il s'agissait d'une faute professionnelle (en violation de la loi Kouchner du 4 mars 2002) ayant donné lieu à un préjudice nécessitant d'être indemnisé :

<http://www.juritravail.com/Actualite/informations-patient/Id/33351>

**\* Vous critiquez nos sources parce qu'elles mettent le doigt « là où ça fait mal ». Comme lorsque nous avons cité la très officielle Revue du Praticien de Novembre 2011 dont le contenu en dit long sur le caractère faussement rassurant de vos propos :**

<http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Pharmacovigilance-vaccins-Jonville-Bera--Revue-du-Praticie.pdf>

- Seuls 1 à 10% des effets secondaires graves de vaccins sont comptabilisés.

- **"Au moment de l'AMM, les données issues des essais cliniques ayant inclus quelques centaines ou milliers d'individus sélectionnés permettent de préciser l'efficacité du vaccin sur des marqueurs souvent biologiques (taux d'anticorps protecteurs) mais rarement sur le marqueur clinique pertinent qu'est la prévention de la maladie. Le profil de tolérance est décrit, mais seuls sont identifiables les effets de survenue précoce, d'incidence relativement élevée (réactions locales, fièvre). Les effectifs des essais pré-AMM sont insuffisants pour identifier les risques rares. La pharmacovigilance du vaccin est donc indispensable après l'AMM."** Cela signifie donc, en d'autres termes, que les autorités sont au courant, dès avant l'attribution d'une autorisation de mise sur le marché à un vaccin, que les effets secondaires statistiquement plus rares mais pouvant être très graves restent non étudiés et leur fréquence non évaluée ! Tout fonctionne donc de façon expérimentale, "on pense que" mais on n'a aucune preuve, on prétend aux gens que le rapport bénéfices/risques est favorable alors qu'on n'en a strictement aucune idée.

- En page 2 de cet article, on peut en effet notamment lire qu' **"il n'y a pas de consensus sur les éléments chronologiques ou sémiologiques de l'imputabilité d'un vaccin dans la survenue d'un effet indésirable (EI)."** En d'autres termes, cela signifie donc qu'il n'y a aucun accord au sein même du monde médical sur le timing de survenue ou sur la nature des symptômes à réunir pour pouvoir incriminer l'un ou l'autre vaccin. De là, certains idéologues tentent habilement d'opérer le glissement selon lequel "pas d'accord" signifie "effet secondaire non prouvé" et donc de là aussi le fait qu'on ne parle jamais aux parents que des seuls effets sur lesquels la communauté médicale serait tombée d'accord, à savoir la fièvre ou la douleur au point d'injection ! Nous avons toutefois dévoilé le dessous des cartes lorsque nous avons publié sur notre site internet des [documents confidentiels des fabricants de l'Infanrix Hexa et du Prevenar](#) (respectivement GSK et Pfizer) **tels qu'ils ont été communiqués aux autorités** (qui sont donc tout à fait au courant) : des documents qui démontrent noir sur blanc que les effets secondaires des vaccins sont autrement plus graves, plus fréquents et plus variés que ce qu'on dit aux parents et que ceux-ci se comptent en centaines.

\* Si les effets secondaires de vaccins étaient si rares et non fondés que vous le prétendez, les autorités américaines n'auraient pas eu besoin de verser **2,7 MILLIARDS de dollars aux victimes depuis 1986** (alors que 2/3 des plaintes sont rejetées d'emblée), la Cour Suprême n'aurait pas eu besoin d'octroyer une impunité juridique aux fabricants pour leur éviter de plier sous le poids des poursuites et les autorités canadiennes n'auraient pas indiqué dans leur programme d'indemnisation officiel qu'ils prennent aussi en charge les DECES APRES VACCINATION, y compris prise en charge des frais funéraires !! Et bien sûr, les firmes pharmaceutiques n'auraient pas besoin de transmettre SOUS LE SCEAU DE LA CONFIDENTIALITE des documents de pharmacovigilance listant des centaines d'effets secondaires liés à leurs produits dont l'autisme, la mort subite, le diabète, etc...

Sources vérifiables de tout ceci :

<http://www.hrsa.gov/vaccinecompensation/statisticsreports.html#Claims>

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-les-vaccins-des-produits-inevitablement-dangereux-peut-on-lire-dans-le-new-england-journal-of-medicine-73186178.html>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?indemnisation#lien14>

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-infanrix-hexa-le-document-confidentiel-accablant-113251207.html>

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-prevenar-13-documents-confidentiels-accablants-113700156.html>

**\* Un mot aussi sur l'autisme.** Les travaux du Dr Wakefield ont été reproduits par d'autres équipes de chercheurs (pour votre info : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-388051/Scientists-fear-MMR-link-autism.html> )

Par ailleurs, plusieurs mécanismes ont été incriminés (les uns n'excluant pas forcément les autres : mercure, aluminium, etc). Vous devriez exiger des études réellement scientifiques et comparatives entre des enfants vaccinés et non vaccinés (chose que les officiels refusent) et ce d'autant plus que les rares enquêtes et études indépendantes ayant osé procéder à cette comparaison arrivent toutes à des taux d'autisme nettement plus bas chez les enfants non vaccinés (0 vaccins).

Un exemple ici (comparaison sur les 5 premières années de vie d'enfants vaccinés selon le schéma préconisé aux Pays-Bas à des enfants non vaccinés (0 vaccins) :

<http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Etude-Hollandaise--NVKP.pdf>

Votre explication sur les gènes ne tient absolument pas, elle ne suffit absolument pas à expliquer une hausse pareille. Si c'était vrai, la recherche du « gène de l'autisme » n'aurait pas fini par en trouver autant (preuve que l'origine est bien davantage d'ordre environnemental). En outre, où sont tous les autistes de plus de 20 ans, on les a caché où dites-nous dans votre hypothèse selon laquelle toute cette hausse fulgurante ne serait dû qu'à « de meilleurs diagnostics » ??

Vous devriez oser regarder cette courte-vidéo du Dr Bernardine Healy, ex directrice du prestigieux National Institute of Health (NIH) des USA sur CBS en 2008 car elle parle de ce lien entre vaccins et autisme et elle y déplore le refus de la Science par les officiels car ils ont tout simplement peur de ce qu'ils pourraient trouver alors ils refusent simplement de mener les études.

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-autisme-vaccins-les-officiels-savent-qu-il-y-a-de-quoi-s-inquieter-la-preuve-120890038.html>

**\* Un mot également sur les vaccins HPV.** Ce que vous affirmez est faux là encore : une majorité de praticiens (généralistes, gynécologues, pédiatres) la pratiquent en routine depuis le début (2006-2007) sans se poser vraiment les questions les plus élémentaires. Ils suivent simplement « les avis d'en haut » comme de bons moutons. Pourtant, la méta-analyse de Shaw & Tomljenovic de décembre 2011 dans Annals of Medicine était accablante et montrait un rapport bénéfices/risques clairement défavorable. <http://www.initiativecitoyenne.be/article-vaccins-anti-hpv-leur-ratio-benefices-risques-est-defavorable-annals-of-medicine-95904414.html>

Si vous allez visiter le site de Pharmacritique (un site très apprécié de nombreux médecins exigeants), vous verrez aux rubriques Cervarix et Gardasil que les données scientifiques existantes sont majoritairement en défaveur de ces vaccins quand on les examine bien. Notre site ne relaie pas que des témoignages, il en relaie aussi mais pas seulement, nous relayons également le point de vue d'études trop peu commentées dans les mass medias (sans que vous sembliez toutefois vous demander pourquoi). Le Gardasil entraîne 3 fois plus d'effets secondaires que tous les autres vaccins du programme américain réunis, ça ne vous interpelle pas, ça ne vous semble pas être un signal inquiétant de pharmacovigilance ? Le Cervarix quant à lui induit 24 à 104 fois plus d'effets secondaires que tous les autres vaccins du programme britannique pris tour à tour. La encore, ça ne vous fait ni chaud ni froid ? Quid du remplacement probable des souches (par un phénomène compensatoire naturel) vaccinales par d'autres sérotypes avec effet contreproductif du vaccin, comme ça s'était déjà vu avec l'échec cuisant du Prevenar 13 en termes épidémiologique, échec rapidement masqué par le largage en douce de la nouvelle version de Pfizer (le Prevenar 13)

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-pneumocoques-l-echec-retentissant-de-la-vaccination-86420861.html>

Le caractère reprotoxique du Borax a été admis par le Ministre français de la Santé Xavier Bertrand : <http://www.initiativecitoyenne.be/article-gardasil-le-ministre-fran-ais-de-la-sante-reconnait-le-caractere-reprotoxique-du-borax-104608424.html>

Une publication dans le British Medical Journal a fait état d'un cas (pas forcément isolé !) de ménopause précoce après Gardasil, toutes les autres causes possibles ayant été exclues :  
<http://www.initiativecitoyenne.be/article-le-gardasil-a-detruit-les-ovaires-d-une-jeune-fille-111454253.html>

**\* Le débat des vaccins suscite aussi les passions des médecins pour des raisons économiques. Selon le rapport d'octobre 2012 de la Cour des Comptes française, la vaccination représente un minimum en moyenne de 12,6% du revenu des médecins généralistes et 33% des revenus annuels des pédiatres** et encore, ceci est sans compter les consultations additionnelles pour effets secondaires de ces mêmes vaccins (notre site héberge à ce propos un rapport conjoint de l'ONE et Provac affirmant qu'au moins 5% des enfants vaccinés doivent consulter pour effet secondaire dans les 48 h qui suivent la vaccination, à quel pourcentage arrive-t-on si on regardait les consultations endéans la semaine ou le mois qui suivent la vaccination ?!). Cet aspect pécuniaire fort explique d'ailleurs aussi de façon parfaite l'énorme décalage entre les taux de vaccinations officiels et ce que les médecins généralistes et pédiatres osent affirmer quand il s'agit d'enquête anonymes c'est-à-dire **58%** d'entre eux qui se posent des questions sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et **31%** sur la sécurité de ces vaccins (ce double discours apparaissant de façon éclatante à l'aune de ces résultats, qui sont « étrangement » restés non publiés bien qu'ils avaient été réalisés par l'INPES en 2005 auprès d'un échantillon représentatif de 400 médecins généralistes et pédiatres français...)

<http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Rapport-2013-Cour-des-Comptes-vaccinations.pdf>  
(voir p 114)

<http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/Enquete-Provac-2009.pdf> (cf page 43/54)

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-ce-que-les-medecins-pensent-de-la-vaccination-l-enquete-choc-non-publiee-de-l-inpes-70545268.html> (cf (voir en page 12 du livret (14 du curseur pdf) et en page 35 du livret (37 du curseur pdf)... « non publiée » !)

**\* Les médecines alternatives sont à tort considérées par de nombreux citoyens comme de simples « à côté »** - ce qui n'empêche bien sûr pas qu'il soit parfois nécessaire de recourir à des traitements conventionnels- mais cette affirmation généralisante est évidemment bien commode pour le business des pharmas et celui des médecins qui ignorent en large partie les vertus innombrables de diverses méthodes naturelles (y compris aussi en matière de renforcement immunitaire efficace). Le collectif Initiative Citoyenne ne peut cependant que vous exhorter à plus d'humilité quand on sait que les effets secondaires des médicaments représentent LA TROISIEME CAUSE DE MORTALITE dans nos pays occidentaux, juste après le cancer et les maladies cardiovasculaires (18 000 décès annuels pour un pays comme la France, certaines estimations allant même jusqu'aux environs de 30 000.) :

[http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/05/27/les-medicaments-causent-au-moins-18-000-morts-en-france\\_3418273\\_1651302.html](http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/05/27/les-medicaments-causent-au-moins-18-000-morts-en-france_3418273_1651302.html)

Cette loi sur les droits du patient du 22 août 2002 implique que celui-ci doit pouvoir choisir librement la façon dont il souhaite pouvoir se soigner. Il n'est nulle part écrit qu'ils sont obligés de subir un paternalisme médical d'un autre âge de la part de gens qui ne manifestent que trop peu d'intérêt pour tout ce que la Nature peut offrir (une pilule n'étant évidemment pas du tout similaire à la plante brute prise dans sa globalité, sans ajouts, excipients ou concentrations modifiées par rapport à ce qu'il en est dans la réalité !)

D'autant que des méthodes comme l'aromathérapie (plus de 10 000 études sur leur efficacité indubitable et notamment leur grand pouvoir microbicide à la fois antibactérien sans le boomerang de la résistance et un pouvoir antiviral) et l'homéopathie (plusieurs expériences positives à large échelle, au Brésil dans les années 70 et 90 contre la méningite à méningocoque, à Cuba relativement récemment contre la leptospirose) se révèlent financièrement avantageuses et très peu iatrogènes contrairement aux méthodes officielles.

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20674839>

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20674839>

Nous ne pouvons au final qu'à écouter en conclusion la vidéo suivante du pédiatre américain Dr Palevsky qui en dit long sur les grosses difficultés des médecins à pouvoir se remettre en cause :

[http://www.youtube.com/watch?v=mz-dpH\\_6ofU](http://www.youtube.com/watch?v=mz-dpH_6ofU)

**L'équipe d'Initiative Citoyenne.**

**(\*) Voici le texte initial de ce médecin, Pierre Brasseur tel que posté sur Facebook :**

Pierre Brasseur a partagé un lien.

il y a 2 heures

Je suis navré de venir vous le dire comme ça sur votre mur, mais votre prise de position sur «les médecines alternatives» que vous proposez peut être dangereuse pour la société ! J'espère que vous ajouterez, après mon commentaire, un aspect plus scientifique et pertinent à votre travail dont le sens, je n'en doute pas, n'en sera que plus humain.

Je ne critique pas toutes vos positions et honnêtement, tant que vos moyens de «médecine naturelle» sont utilisés en parallèle avec le paradigme médical scientifique, je n'y vois aucun inconvénient (si ce n'est de gaspiller de l'argent mais comme c'est le vôtre ça m'est égal).

Mais descendre des mesures de santé publique qui ont démontré depuis des années un bénéfice manifeste en citant des sources plus que réfutables est une attitude indigne et irresponsable.

Commençons par votre critique des vaccins :

Le gardasil n'est pas encore accepté comme référence chez la plupart des médecins ! La majorité attend d'avoir plus de recul avant de le recommander. Je vous accorde donc qu'il ne s'agit pas d'un vaccin indispensable mais de là à le descendre au grade de «mort aux rats», c'est de la désinformation ! Quant aux cas de «décès causés par le vaccin» que vous affirmez, je ne vois dans votre article aucun lien de causalité qui pourrait affirmer avec certitude que le vaccin a provoqué à lui seul la mort des patientes. Quand bien même ce serait le cas, évidemment ce serait un phénomène très regrettable mais les quelques cas de morts sur des millions d'injections ne peuvent justifier le retrait de ce vaccin sur le marché. Si on devait suivre votre logique, il faudrait interdire de consommer la banane car elle représente un risque significatif d'hyperkaliémie (c'est mortel), et a déjà tué ! Souhaitez-vous pour autant retirer les bananes du marché ?

<http://www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/073-078Lachance1205.pdf>

Quant aux autres effets secondaires qui sont reportés à cause de certains vaccins, je n'ai pas eu le temps de tout lire mais la plupart sont TOTALEMENT INFONDÉS :

OUI certains vaccins contiennent des produits «toxiques» comme l'aluminium mais la dose d'exposition que représente un vaccin n'est ABSOLUMENT pas suffisante pour entraîner les effets secondaires que vous citez. Le thé, le cacao, beaucoup d'épices et énormément de déodorants contiennent aussi de l'aluminium (et plus qu'un vaccin), souhaitez-vous les retirer eux aussi ?

NON le vaccin ne cause pas l'autisme. L'étiologie majoritaire de cette pathologie est GÉNÉTIQUE.

Donnez-moi une seule étude scientifique ou méta-analyse valable et j'accepterai ces arguments.

Vous donnez beaucoup de témoignages sur des «potentiels effets indésirables». Si je respecte le deuil et le point de vue de ces victimes, aucun n'apporte une preuve scientifique et irréfutable d'un lien de cause à effet entre le vaccin et les pathologies dont ils sont victimes. Il n'y pas un seul article qui soit basé sur de «l'evidence based medicine» (EBM) ou un seul article publié dans un journal médical de référence comme le «New England Journal of Medicine» ou «Lancet». Ce sont pourtant des journaux totalement indépendants qui n'hésitent pas à démontrer l'inefficacité voire la dangerosité de certains traitements. Le témoignage de cas isolés ne constitue pas un plaidoyer recevable.

Je pourrais encore continuer longtemps mais je préfère vous laisser lire l'excellente petite BD qui résume les grands clichés contre les vaccins :

<http://www.lepharmachien.com/vaccins/>

Pour parler de l'homéopathie maintenant :

Je n'ai absolument rien contre cette forme de médecine tant qu'elle ne tend pas à remplacer le paradigme de la médecine basée sur la science. Je n'ai rien contre car ils n'ont pas plus d'effets qu'un placebo. À nouveau, aucune étude randomisée en double aveugle n'a pu prouver une différence significative entre l'homéopathie et le placebo. Mais je comprends totalement qu'elle soit encore recommandée par certains médecins et pharmaciens peu scrupuleux : c'est un moyen génial de vendre de l'eau ou du sucre au prix de médicaments, quel business !

(Sérieusement, l'eau du robinet contient plus de principes actifs).

De plus, depuis des années, aucun modèle scientifique n'est capable d'expliquer le mécanisme d'action de l'homéopathie. Alors faire confiance à une «thérapie» dont on en sait même pas comment elle fonctionne, c'est assez moyenâgeux comme raisonnement !

Passons à la phytothérapie :

C'est génial ! Si si vraiment c'est génial et je ne suis absolument pas ironique. La médecine par les plantes je suis entièrement pour ! Comment ne le serais-je pas ? La plupart des médicaments de la pharmacopée belge se basent sur des principes actifs qui viennent des plantes. L'aspirine est tirée de l'écorce du saule, la ciclosporine (immunosuppresseur qui a permis les premières greffes d'organes) vient d'une mousse découverte sur des glaciers en Norvège, la phalloïdine (utilisé dans les chimiothérapies contre le cancer) vient d'un champignon, tout comme la pénicilline (un antibiotique).

Laissez-moi donc rire quand vous proposez d'utiliser des plantes plutôt que des «molécules chimiques». Ce qui marche dans vos plantes CE SONT DES MOLÉCULES CHIMIQUES.

En fait une plante c'est : un principe actif dont on ne connaît pas la dose + d'autres molécules dont on ne connaît pas les effets. Alors que dans un médicament «chimique», le principe actif est tiré de la plante, justement dosé (meilleure dose pour donner un effet sans des effets indésirables) et un peu de sucre ou de gélatine pour favoriser l'absorption, protéger votre estomac, etc.

En somme, les médicaments (du moins la plupart) c'est la même chose que vos plantes mais en plus pratique et plus efficace et surveillé par un comité d'expert.

Je n'ai pas envie de continuer à critiquer tout ce que vous dites sur votre site internet. Après tout, c'est agréable de voir que des patients se renseignent sur les soins que les médecins leur prodiguent. Mais il faut savoir où chercher ces informations et surtout, ne pas répandre des idées erronées, inadéquates et dangereuses.

J'ai vu que vous organisez le 29 novembre une conférence sur plusieurs de ces sujets. Conférence qui sera menée par des scientifiques de haut niveau, j'y viendrai bien pour recevoir un avis plus scientifique les informations que vous avancez.

<http://www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009>